

Département du Lot

Communauté d'Agglomération
du Grand Cahors



PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAXOU

5 - ANNEXES

5.1 - ANNEXES SANITAIRES

5.1.1 : RESEAU D'EAU POTABLE

5.1.2 : ASSAINISSEMENT

5.1.3 : COLLECTE DES DECHETS

5.2 - CARTOGRAPHIE INFORMATIVE DES ZONES INONDABLES

5.3 - SCHEMA DEPARTEMENTAL DES CARRIERES

5.4 - CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES

5.5 - CLÔTURES

5.6 - PERMIS DE DEMOLIR

5.7 - REGLEMENT DE VOIRIE COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

5.8 - TAXE D'AMENAGEMENT

5.9 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

PLAN LOCAL
D'URBANISME

Arrêté le :

Approuvé le :

Exécutoire le :

Plan Local d'Urbanisme prescrit le 22 octobre 2011

Atelier Sol et Cité

Gérard FRESQUET - Brigitte FRAUCIEL

Urbanistes OPQU- Architectes dplg

5